ROUBAIX

Les belles initiatives du Secours national

250.000 biscuits complets sont distribués chaque semaine aux écoliers roubaisiens

« A qui en veut, j'en donne ! » (Ph. J. de Rx)

On n'ignore pas le travail accompli par le « Secours national ». Travail fécond, sans doute, travail énorme aussi, qu'on a pu organiser entièrement et accomplir grâce à un véritable tour de force.

La dernière initiative du Secours national est celle du biscuit complet, à l'usage des écoliers.

Pour pallier à la déficience alimentaire actuelle, on a, en effet, créé le biscuit à la caséine, composé d'éléments extrêmement nutritifs, capables de combattre, dans une certaine mesure la misère physiologique chez les enfants.

Dans notre région, le Secours national a tenté l'expérience à Roubaix. Expérience qui s'est montrée rapidement concluante.

Depuis quinze jours, 250.000 biscuits sont distribués chaque semaine aux écoliers roubaisiens selon un dosage compatible avec leur âge. Les enfants de 6 à 10 ans reçoivent deux biscuits par jour ; de 10 à 14 ans, quatre biscuits ; de 14 à 18 ans, six biscuits, et de 18 à 18 ans, huit biscuits. Ces biscuits à la caséine sont distribués gratuitement aux enfants de toutes les écoles, indistinctement, au même titre que les précieuses vitamines.

Le Secours national a décidé maintenant de parfaire son œuvre en étendant la distribution de ces « biscuits complets » aux enfants des onze communes de la circonscription de Roubaix et, une fois de plus, chacun appréciera cette initiative remarquable et le dévouement de ceux qui la mènent à bien.

Aujourd'hui : Sainte Aubierge demain : sainte Virginie.

Soleil : lever à 5 h. 57 ; coucher à 21 h. 53.

Lune : pleine le 8.

Sapeurs-pompiers : numéro d'appel : 303 33.

Caisse d'épargne : de 9 h. à 11 h. ; caisse fermée l'après-midi.

Goutte de lait : distribution de lait de 11 h. à 12 h.

Pharmaciens de service de nuit de dimanche à lundi : M. Dubois, 26, rue de l'Epeule ; les autres jours de la semaine : Lelong, 172, rue de Lille.

Nos morts

Nous apprenons que la mairie a reçu la notification officielle du décès de notre concitoyen, M. Victor Vanhoutte, soldat au 158e régiment d'infanterie, inhumé le 27 mai 1940 au cimetière de Marquillies (Nord).

M. Vanhoutte était domicilié, 58, rue de la Conférence, cour Cabave, 4.

Nous présentons à sa famille l'expression de nos condoléances émues.

L'assistance aux vieillards, infirmes et incurables

Le paiement aura lieu au Bureau de bienfaisance, d'après l'horaire suivant :

Mardi 8 juillet : à 8 h. 30, nos 1 à 145 ; à 9 h., 146 à 430 ; à 10 h., 431 à 715 ; à 11 h., 716 à 1.010 ; à 14 h., 1.011 à 1.300 ; à 15 h., 1.301 à 1.580 ; à 16 h., 1.581 à 1.865 ; à 17 h., 1.865 à 2.160.

Mercredi 9 juillet : à 8 h. 30, nos 2.161 à 2.310 ; à 9 h., 2.311 à 2.600 ; à 10 h., 2.601 à 2.900 ; à 11 h., 2.901 à 3.200 ; à 14 h., 3.201 à 3.500 ; à 15 h., 3.501 à 3.662.

BELGES. — **Mercredi 9 juillet :** à 15 h. 30, nos 1 à 150 ; à 16 h., 151 à 400 ; à 17 h., 401 à 710.

Les commandes de charbon

L'inscription se poursuivra comme suit :

SECTEUR N° 2. — **Foyer d'éducation ouvrière, 178, rue Jules-Guesde :** 11 juillet. — Rues du Collège (3 à 33, 2 à 68), Pellart, Pauvrée, J.-B.-Glorieux, Notre-Dame-des-Victoires, Choiseul, Ommelet (1 à 57, 2 à 84).

12 juillet. — Rues des Ballons, Lavoisier, Léon-Allard, Abattoir, Lacroix (1 à 101, 4 à 92), Fourcroy, boulevard de Strasbourg (1 à 87, 2 à 126), rues du Duc, Perot, Condorcet.

15 juillet. — Rue Gellée, quai de Brest, rues Ampère, Henri-Martin, Parmentier, — place Audenarde, rues Gay-Lussac, Galvani, Montaigne, Maréchal-Foch, Hôtel-de-Ville, Château, de la Poste, Sagesse, Dupleix, Jeanne-d'Arc, de la Halle, Pierre-Motte, Coq-Français (3 à 31), Union, Tuileries.

16 juillet. — Rue des Filatures, place de la Liberté, Grand'Place, rues Le Sellier, Catrice, Lannoy (1 à 39, 2 à 44), Grande-Rue (1 à 279, 2 à 200).

17 juillet. — Rues Bernard, Pierre-de-Roubaix (1 à 11, 2 à 22), Magenta, Desbonnet, boulevard Gambetta, place et rue Nadaud, quai de Lorient, rue Centrale.

18 juillet. — Rue Edouard-Anseele (1 à 273, 275 à 387).

19 juillet. — Rue Edouard-Anseele (2 à 138, 140 à 284).

SECTEUR N° 5. — Ancienne école communale, angle rues du Bois et des Fabricants.

12 juillet. — Rue de Constantine, quai de Marseille, rues Espierre, Théâtre, c. Hutin, rues Bône, Mont-à-Leux, d'Oran, La Lainière, de Cartigny, Magagnan, Philippeville, Pyramides, quai de Rouen.

15 juillet. — Rues Delespaul, du Caire, Biskra, Edison, Curie, quai de Toulon, Grande-Rue (281 à 457, 202 à 402).

16 juillet. — Rue d'Alger, place Chaptal, rues Papin, Mascara, Bildah, Conférence, Congo, Aveighem, Les Soies, quai de Watrelos, quai de Cherbourg.

SECTEUR N° 7. — Ancienne école communale, angle rues du Bois et des Fabricants.

10 juillet. — Boulevard d'Armentières, rues Amiral-Courbet, Racine, boulevard de la République, quai de Gravelines, quai de Boulogne, rues Corneille, d'Alsace, place de la Patrie, rues de Lorraine, des Vosges, Epinal, Remiremont.

11 juillet. — Rues du Fresnoy, Cap.-Aubert, Ch.-Gounod, Diderot, Cuvier, Turin, Gênes, de Milan, de Rome, de Naples.

12 juillet. — Rues d'Italie, Solférino, Florence, Ouest, de Mouvaux.

15 juillet. — Rues du Luxembourg, des Grapperies, Boucher-de-Perthes, Béthune, du Danemark, Cicéron, Bourgogne, Maréchallerie, Lens, Favreuil, Saint-Omer, Bully-Grenay.

Ce que sera la Semaine de la France d'outre-mer dans la zone non occupée et dans les colonies

Vichy, 5 juillet. — Du 15 au 22 juillet, la Semaine de la France d'outre-mer donnera lieu, dans la zone non occupée, comme dans les colonies, à de nombreuses manifestations. Les plus émouvantes seront dédiées aux Français qui tombèrent loin de leur pays. Un hommage particulier sera rendu, au cours des cérémonies religieuses, aux morts de Syrie. Nos soldats, dans les pays du Levant, ajoutent une nouvelle page de gloire à notre épopée coloniale. C'est vers eux que doivent d'abord aller nos pensées.

Pendant ces huit jours, on évoquera dans les écoles le souvenir des grands colonisateurs : les Lamoricière, les Brazza, les Lyautey. Instituteurs et institutrices distribueront à leurs élèves des journaux spécialement édités pour la circonstance, des gravures et des cartes qui illustreront les cours. L'action de la France d'outre-mer est un magnifique exemple d'énergie dont les jeunes de France doivent s'inspirer.

Les comités locaux, de leur côté, organiseront dans les villes, les villages, des conférences avec projection de films, des spectacles, des manifestations sportives et, partout où il sera possible, des expositions ayant un caractère colonial.

Un des objets de la semaine est de dégager de notre œuvre coloniale, en même temps que le plus éclatant témoignage des facultés créatrices de notre pays, la plus belle leçon du devoir de discipline et de caractère.

Le gouvernement dispose de pouvoirs spéciaux en matière de prix et de ravitaillement

Vichy, 5 juillet. — Le « Journal officiel » publie la loi conférant au gouvernement des pouvoirs spéciaux en matière de prix et de ravitaillement.

Ainsi qu'il a été annoncé, les individus dont les agissements sont de nature à porter atteinte à la politique des prix ou du ravitaillement pourront faire l'objet d'une mesure d'internement.

Il sera procédé alors à l'affichage de la décision ministérielle pendant un délai minimum de 15 jours, tant au domicile du contrevenant qu'aux portes principales de ses établissements.

Trente inculpations dans la région parisienne

Paris, 5 juillet. — Les services du contrôle des prix ont saisi, pendant la première décade du mois de juin, des milliers de mètres de tissus, des centaines de paires de draps, des milliers de paires de chaussures, des moutons, des veaux, du beurre, etc.

Trente inculpations ont été relevées. Citons les noms significatifs de quelques-uns des inculpés : Mann, Silbermann, Gruskieurs, Blum, Ellischewirtz, Molinisk, Kamer, Kiraner, etc...

De nouvelles professions sont interdites aux Juifs à Paris

Paris. — L'ordonnance des autorités occupantes du 26 avril interdit à tous les Juifs d'exercer une profession qui les met en contact avec le public.

En conséquence, avant le 30 juin, dernier délai, tous les Juifs titulaires d'une autorisation quelconque délivrée par la préfecture de police, les mettant en contact avec le public, doivent déposer leurs permis aux commissariats.

Sont touchés par l'ordonnance : les marchands au panier de fleurs coupées, les petits marchands d'articles de Paris aux abords des marchés, les marchands de glace et de coco, les musiciens ambulants et les cireurs, les commissionnaires des gares, les commerçants et industriels exploitant dans les gares de chemins de fer ou leurs dépendances, ainsi que leurs employés, les entrepreneurs et conducteurs de voitures publiques, les voyageurs de commerce, les colporteurs, marchands ambulants, brocanteurs, forains, nomades et vendeurs de billets de la Loterie nationale.

L'exercice de ces diverses professions est interdit aux Juifs à dater du 1er juillet prochain.

Six enfants en trois ans dont trois à la fois !

Le Mans, 5 juillet. — Mariés depuis trois ans, M. et Mme Leballeur, cultivateurs à Brains-sur-Gée, ont déjà eu six enfants : deux jumeaux d'abord, puis une fille. Ils viennent d'avoir à la fois trois nouveau-nés, un garçon et deux fillettes, en parfaite santé.

CARNET

Fiançailles

— M. et Mme **Paul Avot-Calonne** sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille **Odette** avec Monsieur G.-H. Decester.

« Le Clos des Roses ».

La Bodinais-s/Dinard (I.-et-V.).

—M. et Mme **Gustave F. Decester-Virmet** sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fils, G.-H. Decester avec Mademoiselle **Odette Avot.**

84, route de Roubaix.

Mons-en-Barœul (Nord). 3611d

— M. Mussolini a présidé un conseil des ministres, qui a adopté une série de mesures concernant la répression de la hausse des prix des denrées de première nécessité. Le conseil a adopté le principe d'une augmentation des petits salaires des fonctionnaires.

AVIS La vendeuse de billets de Loterie du Crédit du Nord prévient ses aimables clientes de Rx qu'elle se tiendra à leur disposition le Lundi soir de 5 à 8 h., Gd'Place, près Palais du Vêtement, pour remboursement. 3608d

ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUTION SAINT-LOUIS. — Les anciens sont priés d'assister aux funérailles de leur camarade Henri Decottignies, décédé à l'âge de 24 ans. Le service funèbre aura lieu le mardi 8 juillet, à 9 h. 30, en l'église Saint-Joseph.

MALADE DANS LA RUE. — Samedi, vers 13 h. 30, des gardes-fils ont secouru un jeune homme, M. Raymond Seynaeve, 20 ans, habitant en garni, boulevard de Beaurepaire, qui s'était trouvé mal alors qu'il passait à l'extrémité de l'avenue Le Nôtre, au parc Barbieux. Le jeune homme a été admis à l'hôpital.

LES RETARDATAIRES. — La police a dressé des procès à deux femmes qui, samedi soir, circulaient en ville après l'heure de la retraite.

Ces deux retardataires sont : Jeanne Pralier, 29, rue de l'Ommelet, cour Poulet, 37, et Marinette Lewavrin, 16, rue de la Base-Mesure.

UNE DE PLUS. — Mme Picquet, domiciliée 172, rue de Blanchemaille, avait laissé sa bicyclette, samedi, dans le hall d'un immeuble de la rue du Vieil-Abreuvoir ; quand elle en sortit, peu après, le vélo n'était plus là.

SIX SUJETS BELGES SONT ARRÊTÉS POUR FRAUDE. — Au cours de la nuit de samedi à dimanche, la douane allemande a arrêté, à la frontière, plusieurs individus qui tentaient d'introduire frauduleusement de la viande en Belgique. Les fraudeurs, tous domiciliés à Templeuve (B), Jean et Gaston Gaillet, 42, rue Royale ; Jules Droules, 1, rue Royale ; Pierre Matiasse, 4, rue du Cassou ; Louis Vanneste, 30, rue de Néchin, et Julien Prade, 30 rue Royale, ont été remis à la police de Roubaix et déférés au parquet.

CROIX

LES BUREAUX DE LA MAIRIE ne sont ouverts que de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les feuilles trimestrielles seront distribuées prochainement.

LES BUREAUX DE L'OFFICE DU TRAVAIL sont transférés 44, rue de la Gare.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, sauf le dimanche, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

WASQUEHAL

Les pommes de terre nouvelles

La répartition de pommes de terre nouvelles pour la première décade de juillet a lieu actuellement et les commerçants habituels sont en mesure de délivrer les tubercules à raison de 1 kilo par personne au prix de 4 fr. 55 contre remise du ticket correspondant.

Les détaillants devront remettre leurs bons chez le grossiste, M. Decock, rue de Tourcoing, à Wasquehal, pour lundi 7 juillet au plus tard.

LE CONTROLEUR DES CONTRIBUTIONS DIRECTES passera salle des fêtes, rue Jean-Macé, samedi 12 juillet, de 14 à 16 h.

VISITE MÉDICALE DES NOURRISSONS. — Jeudi 10 juillet, à 15 h., à l'école maternelle rue Voltaire, pour le Capreau et la Planche-au-Rieu.

PAIEMENT DES ALLOCATIONS AUX VIEILLARDS ET AUTRES. — Mercredi 9 juillet, de 9 h. à 12 h., à la recette municipale, 12, rue Ferrer, pour les cartes numéros 1 à 28?, et le lendemain jeudi, aux mêmes heures, du numéro 281 à la fin.

TOURCOING

LUNDI 7 JUILLET :

Hôtel de Ville : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Bibliothèque communale : de 14 h. à 17 h. 30.

Bibliothèque populaire : de 9 h. à 11 h. 30.

Consulat belge : de 8 h. à 12 h. 30.

Marché du Centre : de 9 h. à 13 h.

Famille du soldat tourquennois : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Maison de la famille : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Chambre de commerce : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Avis aux familles des prisonniers civils 1914-1918 actuellement prisonniers de guerre

Les familles des prisonniers de cette catégorie sont priées de passer au siège de l'U.N.C., rue du Hase, 43, le mercredi 9 juillet, entre 9 h. et 12 h. Le bureau a besoin de certains renseignements d'état civil sur ces prisonniers, en vue d'interventions ultérieures.

Les familles ayant déjà donné ces renseignements, n'ont plus à se présenter.

SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE

5, rue des Anges. — Semaine du 7 au 12 juillet : paiement des ristournes aux actionnaires 12.601 à 13.800. 31d

Apportez votre linge pour vous baigner

En raison de la pénurie du linge et des vols incessants qui se commettent à l'établissement des bains, l'administration se voit dans l'impossibilité de continuer à fournir à sa nombreuse clientèle le linge pour le service de la piscine. Elle l'avise que cette mesure prendra effet dès jeudi prochain 10 juillet.

Allocations militaires

La délivrance des certificats de paiement aura lieu à la mairie annexe, 2, rue Paul-Doumer, pour les deux perceptions, dans l'ordre suivant, le matin, de 9 h. à 11 h. 30, et le soir, de 14 h à 17 h. :

Lundi 7 juillet, nos 1 à 1.000 ; mardi 8, 1.001 à 2.000 ; mercredi 9, 2.001 à 3.000 ; jeudi 10, 3.001 à 4.000 ; vendredi 1, 4.01 à la fin.

BUREAU DE BIENFAISANCE (Allaitement maternel). — Le paiement des primes aura lieu au siège du Bureau de bienfaisance, mercredi 9 juillet, à 14 h. 30. Se munir de la carte vérte délivrée par la Sauvegarde des nourrissons et de la carte d'identité.

UNE SERIE DE VOLS. — M. André Desbonnets, 17 ans, domicilié rue de Gand, 111, a porté plainte pour vol de son portefeuille contenant 350 francs qu'il avait placé dans une poche de son veston, lequel avait été déposé au vestiaire du tertrain de jeux des Orions.

— M. Maurice Minnaert, cafetier, 29, avenue Lefrançois, a été victime d'un vol de 1.400 francs ; tandis qu'il était occupé dans son débit, une main légère s'empara de son portefeuille, placé dans son veston accroché à une penderie.

— Enfin, Mlle Hélène Chumelin, ouvrière d'usine, demeurant rue du Jura, cour Liagre, 13, se trouvait, samedi, dans le tramway de Lille à Tourcoing. Quelqu'un s'empara de son sac à main contenant 200 francs et quelques tickets de ravitaillement.

UN CACHET DE Frileuse
cachet ou vin
c'est toujours
avec la même formule
le plus fort des fortifiants

WATTRELOS

Près de cinq mille francs pour le comité d'aide aux prisonniers

Le Comité d'aide aux prisonniers a reçu les dons ci-après : jeu de piquet, café Delannoy, rue Roger-Salengro, 500 fr. ; combat de coqs Dillies (douzième versement), 1.006 fr. ; journée de bienfaisance organisée par le secteur 9 (Saint-Liévin, Baillerie, et Hounardo), 2.350 fr. ; gala de lutte, salle Deltour, par le F.C.P.R., 1.031 fr.

Le comité s'est empressé de remercier les donateurs et organisateurs de ces jeux.

Il touchait indûment des tickets de ravitaillement

M. Fernand Vandecasteele, 35 ans, mouleur en fer, demeurant à Wattrelos, rue Négrier, 60, a fait l'objet d'un procès-verbal pour infraction aux mesures de rationnement et au système d'alimentation en vigueur. Depuis octobre 1940, il touchait indûment les tickets de ravitaillement pour son fils qui est placé chez des parents en Belgique.

Le lait trop cher

M. Joseph Deltête, 43 ans, laitier, demeurant à Wattrelos, sentier Delbart, 14, a fait l'objet d'un procès-verbal pour infraction à l'arrêté préfectoral en date du 31 mai 1941. Il vendait son lait à raison de 2 fr. 60 le litre alors que le prix est fixé à 2 fr. 50.

UN ACTE DE PROBITÉ. — M. Henri Gallois, 34 ans, cultivateur, demeurant 92, rue des Poilus, à Wattrelos, a trouvé un sac à main contenant une certaine somme d'argent, qu'il s'est empressé de remettre au commissariat.

DISPENSAIRE ANTITUBERCULEUX, rue des Prés. — Prochaines séances de consultations : mardi 8 juille, à 10 h. 30 (docteur Montaignac) ; jeudi 10 juillet, à 13 h. 30 (docteur Baluwin) ; samedi 12 juillet, à 15 h. (docteur Baluwin).

L'infirmière tiendra une permanence le jeudi 10 juillet, de 9 à 12 h.

AUX SOCIÉTÉS SPORTIVES. — La deuxième réunion en vue de créer une entente entre toutes les sociétés sportives de la ville, qui avait été fixée au jeudi 10 juillet, est reportée au jeudi suivant 17 juillet, à 19 h., salle de l'étage de la Mairie.

A « LA GAULOISE ». — Le dernier délai d'inscription pour les épreuves du brevet sportif, qui auront lieu très probablement le 20 juillet, est fixé au mercredi 9 juillet.

ANNAPPES

LES BUREAUX DE LA MAIRIE sont ouverts au public tous les jours de la semaine, de 9 h. à 12 h. et de 14 à 18 h., sauf tous les lundis, mardis et jeudis, l'après-midi.

FLERS-BREUCQ

« MUTUELLE DU BREUCQ ». — Les membres disponibles de la société de secours mutuels sont priés d'assister aux funérailles de M. André Héquette, lundi 7 juillet, à 8 h. 30, en l'église du Sart. Réunion à la maison mortuaire, 3, rue La Bruyère, à 8 h. 15.

Qui que vous soyez, employé ou employeur, vous aurez toujours besoin des annonces. Lisez-les !

Les petits métiers populaires

LE RÉMOULEUR

(Ph. J. de Rx)

La voiturette du rémouleur.

couteaux, ciseaux, rasoirs, n'avez-vous rien à repasser aujourd'hui, madame ?

Cette phrase, lancée avec une note claire dans nos rues, combien de fois, enfant, ne l'avons-nous pas entendue. C'est qu'il y a quelque vingt-cinq ou trente ans, le métier de rémouleur nourrissait encore son homme. Les temps sont changés. Peut-on encore se contenter de dix sous pour repasser une paire de ciseaux ou une douzaine de couteaux ?

Et cela a suffi pour tuer le métier, car si des rémouleurs circulent encore en ville, ils se font de plus en plus rares. Ce ne sont plus que de « vieux pépères » qui, ayant atteint l'âge d'une retraite bien gagnée, après trente ans et plus d'enclume ou d'établi, demandent à leur nouvelle profession un petit appoint.

L'outillage du rémouleur est bien simple. Une petite voiturette sans fond, sur laquelle sont montées deux grandes roues de bicyclette qu'actionne un pédalier en bois. Au travers des « brancards une planche, fixée d'un seul côté, sert de siège au rémouleur, dont les jambes appuient sur le pédalier pour imprimer son mouvement de rotation au mécanisme.

A hauteur des mains, sur un axe transversal, sont fixées deux meules, l'une d'émeri et l'autre de grès. Une corde ou une lanière, reliée à la roue de bicyclette, transmet le mouvement aux deux meules. Au-dessus de la meule en grès, un petit récipient, pourvu d'un robinet et contenant de l'eau, permet de laisser tomber le liquide goutte à goutte afin d'adoucir l'affûtage. Une petite enclume ou un léger tas de fer, un marteau et un tournevis complètent l'outillage de l'artisan.

Notre homme ainsi armé parcourt les rues des villes et des villages, en scandant son cri qui attire sur leurs portes les ménagères en quête du passage du rémouleur.

On lui confie les outils de ménage, les couteaux de cuisine, les ciseaux, les tranchets, voire même les rasoirs dont le tranchant s'est émoussé et qui nécessitent, pour un nouvel usage, un coup de meule. Et le rémouleur se met au travail. En quelques minutes, il a effectué son petit travail. Il descend de son siège et pousse plus loin sa voiturette en reprenant son cri : « Couteaux, ciseaux, rasoirs, n'avez-vous rien à repasser, madame ? »

Du matin au soir, il sillonne les rues ; on l'attend, on le guette et, dès qu'il s'arrête pour offrir ses services aux ménagères, une troupe d'enfants s'affaire autour de lui. Vingt petits yeux « boivent » ce spectacle, de l'homme poussant son pédalier pour actionner ses meules. Et les réflexions abondent :

— Tu vois, Adolphe, c'est la corde qui fait tourner la roue.

— Mais non, c'est la roue qui fait tourner la corde.

— Oui, mais je ne parle pas de la grande roue, moi, c'est de la petite qu'il s'agit.

Par les belles journées d'été, quand le rémouleur glisse sur la route ensoleillée, plus d'un de ces petits envie l'homme qui marche à l'aventure, en repassant les couteaux, les ciseaux et les rasoirs. L. C.

MOUVAUX

REVISION DES PROPRIÉTÉS BATIES. — Dernière permanence mercredi 9, de 18 h. à 19 h., à la mairie, guichet n° 1.

SERVICE DU RAVITAILLEMENT. — Délivrance des tickets de chocolat à 125 grammes. — Les personnes autorisées à bénéficier de la répartition de chocolat (125 gr.), et qui n'auraient pas été servies lors de la dernière distribution sont priées de réclamer leurs tickets à la mairie, demain lundi 7 de 8 h. à 11 h. 30. Se munir de la carte de ravitaillement et du livret de famille.

MARCQ-EN-BARŒUL

Les inscriptions pour le ravitaillement en charbon

L'inscription des commandes de charbon aura lieu dans l'ordre suivant :

SECTEUR N° 1. Bourg. A l'hôtel de ville :

Lundi 7 juillet, de 9 à 12 h., rues des Alliés, Beuvracque, Bondues, André-Coisne, Chrysanthème, Chuffart, carrières Desquiens et Dal.

De 14 à 17 h., chemin de l'Ecluse, rues Faidherbe, Fouquet, Lelong, chemin de Ghesles, et Glycines.

Mardi 8 juillet, de 9 à 12 h., rues De 14 à 17 h., rues de Lille, Lilas, J.-B. Duerlquet, Peupliers, Lazaro, Menin, Meunliers.

Mercredi 9 juillet, de 9 à 12 h., rues d'Orchies, Pierre-Becquet, chemin Poivre, de Purgatoire, Quai.

De 14 à 17 h., rue de Tourcoing.

Jeudi 19 juillet, de 9 à 12 h., pavé Vieux-Pour, Quesne, Riandorie.

De 14 à 17 h., chemin du Halage (du Château-Rouge à la Becque des Hautes-Loges), Grand Place, rues de l'Hospice, Isly.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE MACHINES ET VÉHICULES AGRICOLES. — Les propriétaires de machines et véhicules agricoles sont invités à se présenter d'urgence à la mairie (bureau de l'agriculture) pour la déclaration du matériel qu'ils détiennent.

AH ! LES PETITS POIS, LES PETITS POIS... — On a volé dans un jardin situé au fort de l'Entrepôt et appartenant à M. Désiré Bart, 483, rue de Tourcoing, une dizaine de kilos de petits pois.

La police a enregistré la plainte du jardinier.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Le paiement des allocations militaires, pour la deuxième quotinaine de juin, aura lieu au bureau de poste, le lundi 7 juillet, dans l'ordre suivant :

De 8 h. 30 à 10 h. 30, n° 1 à 300 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 301 à la fin.

Prière de remplir et signer des deux côté le coupon n° 6.

HALLUIN

L'exportation interdite

Hier matin, M. Alphonse Ducrocq, inspecteur de police spéciale, exerçant un service de surveillance en vue de la répression du commerce noir, se trouvait rue Victor-Hugo, en compagnie de deux gardes auxiliaires. Soudain, il vit arriver un individu porteur d'une valise, qui pénétra dans l'estaminet « Au Lévrier », tenu par Mme Schout. Quelques instants plus tard, l'homme reparut, mais sans valise, et, par la rue Michelet, s'éloigna vers la frontière, distante d'environ 300 mètres.

Or, au moment où l'inconnu pénétrait dans l'estaminet, un garçon livreur de la brasserie Demeestère, M. Henri Hoedt, y effectuait une livraison ; il y était demeuré après le départ de l'individu.

Or, à peine quelques minutes s'étaient-elles passées que les policiers voyaient sortir à son tour le livreur, porteur de la valise. C'est alors que M. Ducrocq et ses agents se présentèrent pour demander au livreur quelques éclaircissements sur cet étrange manège.

La valise fut aussitôt confisquée et visitée. Elle renfermait quinze paquets contenant chacun dix bobines de coton. M. Hoedt déclara qu'il ignorait ce contenu.

L'homme qui avait laissé la valise chez Mme Schout fut retrouvé à l'estaminet du « Dernier Gros Sou ». C'était un marchand de légumes, Ernest Eslander, 40 ans, demeurant boulevard de la Liberté, à Menin.

Conduit devant M. Bouvier, commissaire de police, Eslander lui déclara avoir acheté sa marchandise à Lille, avec l'intention de l'introduire en Belgique.

Eslanger transigea à la douane, en versant une somme assez rondelette.

RONCQ

Les succès scolaires

Aux examens du certificat d'études complémentaires, qui ont eu lieu à Tourcoing, le 4 juillet, l'école libre de filles, rue de la Latte, avait présenté sept élèves, qui ont été toutes reçues, avec les mentions suivantes :

Le prix diocésain est décerné à Odette Avet. La mention T.B. aux élèves ci-après : Christiane Breyne, Odette Avet, Monique Vermaut, Thérèse Vansteenkiste. La mention B. à Lydie Desmet et Léonie Dhalluweyn. La mention A.B. à Denise Staelens.

Ces succès font honneur à l'école de l'Immaculée-Conception de Roncq et à la dévouée institutrice, Chère Sœur Marie de l'Assomption. Ces succès s'ajoutent aux résultats acquis dernièrement aux examens officiels, où quatorze candidates sur quatorze furent reçues.

Un jeune Roncquois livrait du beurre au commerce noir

Un jeune Roncquois de 17 ans a été surpris en gare d'Aire-sur-la-Lys, alors qu'il était porteur d'une certaine quantité de beurre. Il était suspecté depuis un moment. Il avait, en effet, pour habitude d'expédier à plusieurs reprises des envois de 80 kilos de beurre de la gare de Dennebroucq. Ce beurre était acheté par lui 70 à 80 fr. le kilo et était destiné, pour cette fois, à La Madeleine.

Le jeune Roncquois a été gratifié d'un procès-verbal.

Une boucherie est fermée par arrêté préfectoral

A la suite de l'affaire que nous avons signalée en son temps, le préfet du Nord a ordonné la fermeture de l'établissement tenu par Mme Delbergue, femme Cosyn, boucherie-charcuterie, 128, rue de Tourcoing, à partir du 7 juillet 1941, jusqu'à ce que le parquet ait statué sur les poursuites engagées contre elle.

CONSULTATION DES NOURRISSONS mercredi prochain, 9 juillet, à 15 h., 14, rue de Bousbecque.

PAIEMENT DES ALLOCATIONS D'ASSISTANCE. — Les bénéficiaires de l'assistance, ainsi que les bénéficiaires de la prime d'allaitement maternel, sont invités à se présenter à la recette municipale le mardi 8 juillet, de 9 h. à midi, et de 14 h. à 15 h.

LES ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les bénéficiaires de l'allocation militaire sont priés de se présenter au bureau du ravitaillement (place du Centre), pour retirer leur certificat trimestriel le mardi 8 juillet.

Le matin, de 9 h. à 12 h. pour les numéros 1 à 400 ; l'après-midi de 14 h. à 17 h. 30, de 401 et au-dessus.

LE TERROIR INCONNU — BONDUES

LES BOIS-BLANCS

L'auberge du Bois-Blanc. (Ph. J. de Rx)

Perchée sur la croupe que forme le terrain à mi-route entre la Croix-Blanche et Linselles, voici l'auberge du « Bois-blanc dit Moviart » qui porte le nom du hameau dont elle fait partie.

A cet endroit, c'est toujours Bondues quoi qu'en pensent maints voyageurs. La limite de la commune se trouve théoriquement au milieu de la chaussée. Si bien que venant de la Croix-Blanche, en tenant votre droite, vous êtes sur le territoire de Linselles et vous croisez l'arrivant de Linselles qui, lui, est sur Bondues.

L'auberge, de par sa situation, était un point de halte pour les charretiers et les cochers qui laissaient là, souffler un instant leurs chevaux. Avant la réfection et l'élargissement de la route, on pouvait voir scellée dans le mur de la façade, la longue barre d'attache, et le râtelier de zinc dans lequel la bête mangeait sa pitance d'avoine pendant que l'homme, à l'intérieur, avalait force chopes en racontant la dernière. — Heureux temps !

Aujourd'hui, que nous sommes revenus à la traction à cheval, le lieu est encore fréquenté comme autrefois.

L'appellation de cet coin vaut qu'on en explique l'origine. Jadis, les bois blancs ou peupliers poussaient en grand nombre leurs fûts verdoyants le long du chemin et dans les prairies basses et humides des alentours. Il en reste, d'ailleurs, échappés à la cognée, vestiges de ceux qui furent à l'origine du nom du hameau.

La primitive enseigne de l'auberge fut : « Au Bois-Blanc ». Les tenanciers actuels, qui ont succédé à leurs parents continuent une lignée dont les ancêtres s'installèrent là en 1870. La présente enseigne aux tons encore vifs qui surplombe la porte d'entrée résume par l'image l'origine de sa double appellation. Sur un fond représentant l'endroit et où l'artiste n'a pas oublié le nom du lieu, à en juger par les frondaisons dont il a garni son cadre, surgit, au premier plan, un merle qui remplit l'écho de ses vocalises. Cet oiseau personnifie un des ancêtres cabaretiers qui, affirmait, paraît-il, de façon tellement imitative qu'on le surnomma : le mauvierd.

Si le hameau est assez important par son étendue, il ne compte que vingt habitants d'après les chiffres du dernier recensement officiel de 1936.

J.-L. B.

Pour suivre : « Le Coquinage ».

LINSELLES

MORT de M. Robert Descamps

maire de Linselles conseiller général et membre de la Commission administrative du département

La population linselloise n'apprendra pas sans une profonde émotion la mort tragique de M. Robert Descamps, maire de Linselles, conseiller général, membre de la commission administrative du département du Nord.

Né à Lille, le 7 juillet 1887, licencié ès sciences, M. Robert Descamps dirigeait la filature de la Vignette : Auguste Descamps et Cie.

M. Robert DESCAMPS

Aussitôt après la grande guerre qu'il avait faite comme maréchal des logis au 4me cuirassiers, puis comme adjudant pilote d'aviation et au cours de laquelle il avait été blessé deux fois, le défunt avait été élu maire de Linselles en 1919.

Qui ne connaît les éminents services qu'il a rendus à sa commune dans l'ordre matériel, moral et social ?

Il avait réussi à créer et à développer tout un réseau d'organisations sociales, presque unique en France et souvent cité comme modèle.

Le 18 juillet 1925, M. Robert Descamps entrait au Conseil général et y prenait très vite une place prépondérante, grâce à sa vaste expérience de l'hygiène sociale, à son esprit réalisateur et à son mépris des mesquineries de la politique pure. Vice-président du 2me bureau et spécialisé dans les questions d'assistance, il était l'un des membres les plus écoutés de l'assemblée. Il avait été désigné à l'unanimité de ses collègues pour le conseil d'administration de l'Institut Pasteur, du centre anticancéreux, de la Maison de Monceau-Saint-Vaast, des instituts de chimie et de mécanique des fluides.

Prêt à adopter les solutions les plus hardies pourvu qu'elles fussent conformes à la justice et au bien commun, il savait toujours prendre l'initiative de mesures dont il obtenait la mise en vigueur. En bien des circonstances, il fut un précurseur.

M. Robert Descamps, il faut le dire, refusa à maintes reprises de poser en candidature à un siège parlementaire. Il voulait se consacrer uniquement au service de sa commune et de son canton. Dieu sait s'il a rempli sa tâche !

Aussi, quand les conseils généraux furent supprimés, il y a quelques mois, l'actif M. Descamps fut désigné par M. le préfet du Nord pour faire partie de la commission administrative du département. Et dans ces nouvelles fonctions, le défunt apportait la même compétence, le même dévouement, pourrait-on dire, qu'il avait montré depuis plus de vingt ans.

Devant sa tombe si brusquement ouverte, nous nous joignons à tous les Linselloïs et à ses nombreux amis pour présenter à Mme Descamps, son épouse, et à sa famille, l'expression de notre douloureuse sympathie.

Les funérailles auront lieu le mardi 8 juillet, à 10 heures, en l'église paroissiale de Linselles.

Après la découverte d'une boucherie clandestine

De nouvelles inculpations peuvent être envisagées

Nous avons relaté samedi la découverte, à l'hôtel de l'Etoile, de 130 kilos de viande fraîche destinée à être écoulée dans le commerce noir.

L'enquête commencée par la douane de Roncq se poursuit activement par la gendarmerie d'Halluin. Au cours des recherches, plusieurs découvertes intéressantes ont été faites. De nouvelles inculpations sont à envisager. La gendarmerie a entendu, samedi, la déposition de nombreux Linselloïs qui avaient été mandés à Halluin.

BOUSBECQUE

REVISION DES PROPRIÉTÉS BATIES. — Il est rappelé aux possesseurs de propriétés bâties qu'ils doivent faire, avant le 15 de ce mois, la